

## Conseil général de Vuarrens

Procès-verbal de la séance du 1<sup>er</sup> décembre 2008 : 20h00

Présidence : Luc Ciocca.

Le Président ouvre la séance.

Effectif du conseil : 74 conseillers. Excusés : 30. Présents : 42. Absents non excusés : 2.

L'ordre du jour adopté à l'unanimité est le suivant :

### Ordre du jour :

- 1. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 27 octobre 2008**
- 2. Assermentation de nouveaux membres**
- 3. Communications de la municipalité**
- 4. Budget 2009**
- 5. Election statutaire (commission des finances)**
- 6. Rapport des municipaux**
- 7. Divers et propositions individuelles**

#### **1. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 27 octobre 2008.**

Après lecture, le procès-verbal du conseil du 27 octobre 2008 est adopté à l'unanimité.

#### **2. Assermentation de nouveaux membres.**

Mme Catherine Stahlschmidt a demandé à faire partie du conseil général. Elle est assermentée.  
Effectif du Conseil : 75, présents : 43, majorité : 22.

#### **3. Communications de la Municipalité.**

Notre syndic, M. Bernard Miedinger, donne les informations suivantes :

- Téléthon : la jeunesse s'organise. Il y aura un tournoi de baby-foot. Les membres de la jeunesse se déplaceront à pied.
- 13 décembre : vin chaud servi au hangar communal, présence du père Noël.
- Remerciements aux citoyens qui ont pris en charge l'organisation du calendrier de l'Avent et encouragements à chacun de participer, il s'agit toujours d'un moment fort sympathique.
- La location du refuge sera gérée par le bureau communal dès le 1<sup>er</sup> janvier 2009, la conciergerie étant assurée par les employés communaux.

M. Hermann Gerber indique :

- Les personnes qui souhaitent encore commander du bois de feu peuvent s'adresser à lui, il en reste.
- Remarques pour le déneigement : à adresser directement à lui-même et non à M. Ferrari.

#### **4. Budget 2009.**

Le rapport de la commission des finances sur cet objet est lu par son rapporteur, M. Pierre Favez. Il y est notamment relevé les éléments suivants :

- A partir d'un budget déficitaire de Fr. 16'000.-, la commission, d'un commun accord avec l'Exécutif, a effectué deux coupes : suppression de deux attributions aux fonds de réserve d'un montant de Fr. 10'000.- pour véhicule et drainage du terrain de foot d'une part, suppression des frais d'entretien d'immeuble dont la gérance est reprise par la commune pour Fr. 6'000.- d'autre part.
- La Commission rend le Conseil attentif d'une part à deux chantiers d'entretien pour un montant total de Fr. 79'000.- et d'autre part au fait que l'équilibre du budget présenté est dépendant du remboursement du décompte de la facture sociale pour un montant de Fr. 200'000.-.

En conclusion, la commission des finances recommande au Conseil d'accepter le budget 2009 et sa mise en application, tel que présenté.

Le syndic donne diverses informations concernant le budget soumis à l'approbation des conseillers, notamment :

- Les charges émanant d'autres autorités telles que écoles, Etat, etc., y sont incluses selon les informations connues au moment de l'établissement du budget.
- Chaque municipal a reçu comme objectif de se limiter uniquement au fonctionnement de son dicastère.
- Le budget 2009 tient compte d'un taux d'imposition de 79 et du montant encaissé en 2007.
- Il tient compte du renchérissement du coût de la vie et de l'adaptation des salaires du personnel administratif.

Le Président ouvre la discussion, après avoir rappelé les modalités de prise de parole : chacun a droit à demander la parole une fois, exception faite des membres des commissions ad hoc et des municipaux qui peuvent intervenir en fonction des questions soulevées. La parole pourra être donnée une deuxième fois, lorsque toutes les personnes désireuses de s'exprimer auront pu le faire une première fois.

Suite aux diverses questions posées par Mmes et MM Francine Giltay, Marlyse Blanc, Jean-Paul Ducret et Manuel Perret, les précisions suivantes sont apportées :

- Compte tenu de la facture sociale et de l'état des finances communales, on ne doit entreprendre que les dépenses strictement nécessaires. La sécurité des enfants passe par l'accompagnement par des adultes, ainsi que par le respect des signalisations et des divers règlements comme il en va pour tout citoyen.
- Fr. 3'000.- ont été budgétés pour l'entretien régulier de l'église catholique, Fr. 4'500.- l'ont été pour la rénovation de l'église catholique de Villars-le-Terroir, montant que nous sommes tenus de payer car nous sommes liés par une convention.
- La provision pour véhicule au compte 380 n'est pas de Fr. 912'080.- mais de dix fois moins, il y a eu une erreur de zéro. Les totaux sont exacts, il ne s'agit que d'un problème d'écriture.
- De gros changements interviendront l'année prochaine dans le domaine des forêts, gérés par la commune : un bail à ferme sera conclu pour obtenir des subventions. Autres communes concernées : Essertines-sur-Yverdon, Chavornay, Bavois. Le budget des forêts est équilibré, suite à Lothar.

Le Président procède au vote, à main levée. La question soumise aux conseillers est : « Acceptez-vous le budget 2009 ainsi que sa mise en application, tel que présenté ? »

Acceptent : 40

Refusent : 0

Abstentions : 3.

Le budget 2009 est donc adopté.

## **5. Election statutaire**

Il s'agit d'élire un membre suite à la démission de M. Pascal Pichonnat. M. Alain Roy, suppléant, accepterait de devenir membre de cette commission. Il n'y a pas d'autre proposition. M. Alain Roy est nommé à la commission des finances à l'unanimité moins une abstention.

Il s'agit dès lors d'élire un suppléant. Le président propose que si quelqu'un est intéressé, il puisse s'annoncer, sans qu'il soit nécessaire qu'il ait été proposé. M. Paul Ferrari propose M. Grégoire CONSTANTIN, qui accepterait. M. Constantin est élu à l'unanimité moins une abstention au poste de suppléant à la commission des finances.

## **6. Rapport des municipaux**

Les municipaux donnent chacun un compte rendu de son activité, tous remerciant les employés communaux et de l'administration communale pour leur disponibilité et la qualité de leur travail, ainsi que leurs collègues et les membres du Conseil pour leur engagement.

M. Daniel Bridel donne des informations concernant son activité depuis son entrée en fonction, dans les domaines des écoles et du social. M. Bridel mentionne notamment les séances du

conseil intercommunal de l'arrondissement scolaire d'Echallens et de l'association scolaire intercommunale Bercher-Pailly, diverses actions en lien avec la Fête du blé et le chantier du M2 ainsi que le Pédibus. Divers projets sont de plus à l'étude comme l'aménagement d'une garderie dans les anciens locaux de la poste.

Mme Danielle Mondod donne les informations suivantes :

- Pompiers : coût par habitant plus onéreux à l'avenir, sans remise en cause du fonctionnement. Il y a 19 membres du corps des sapeurs pompiers. Il y aura l'engagement de nouveaux sapeurs, avis aux amateurs et amatrices.
- Protection civile : tout roule. Le nouveau chef fonctionne depuis plus d'une année et tout se passe bien.
- Police des constructions : l'aide dont nous bénéficions de la part du Service technique fait bien des envieux.
- Dossiers des constructions : il y a bien à faire. De nombreux citoyens font les choses conformément au cadre légal. Il y en a toutefois d'autres qui ne le font pas et cela demande beaucoup de temps puisqu'alors des séances doivent avoir lieu avec le Préfet ou au Tribunal administratif.

M. Hermann Gerber donne les informations suivantes :

- Le hangar de M. Girard à Corcelles a été acheté, d'où les deux triages de Suchy et du Buron, avec les bureaux au lieu dit « Cerisier 4 ».
- Le Triage des Grands bois a demandé son adhésion à notre association de triage forestier. Cet ensemble de trois triages représenterait 2'302 ha de surfaces boisées, 1'460 ha pour les communes, 204 ha pour l'Etat et 638 ha pour des privés, avec un total de 18 communes regroupant 10'087 habitants.
- Un groupe de travail planche sur un projet visant l'aménagement de parcours pour les cavaliers et leurs montures.
- Les forêts communales se portent bien, malgré un volume des coupes en diminution pour atteindre 500 m<sup>3</sup>.
- Divers projets concernent la région, notamment à la scierie Zahnd dont l'objectif est d'arriver à traiter 200'000 m<sup>3</sup> à l'horizon 2010-2011 et d'absorber aussi les gros bois, avec en parallèle une société créée sur le même site qui va traiter tous les sous-produits sur place pour faire de l'énergie électrique et un chauffage à pellets.

Marc-Etienne Blanc donne un reflet de ce qui l'a occupé durant la dernière année :

- Nouveau chantier au chemin du Motty et de l'Eglise : mise en souterrain et nouvel éclairage mis en place.
- Concernant les eaux, la mise en séparatif de la Croix est terminée.
- Concernant la STEP :
  - La centrifugeuse à boues a été livrée dans les délais, merci à Paul Ferrari grâce à qui le changement s'est bien déroulé.
  - Des réparations ont dû être effectuées au tableau électrique de la station.
  - La journée « portes ouvertes » se solde par un bilan un peu décevant puisque seules une trentaine de personnes sont venues visiter notre STEP.
- M. Blanc annonce sa démission du poste de municipal avec effet au 30 juin, en raison de contraintes professionnelles.

M. Fabrice Prélaz donne à son tour un compte-rendu de ses activités :

- Quelques travaux importants ont été entrepris dans le domaine des bâtiments : réfection totale du rez-de-chaussée de notre restaurant communal qu'il s'est agi de mener à bien dans le délai très court d'un mois. La première étape s'est achevée par le remplacement du berceau et des chéneaux. Une des chambres de l'hôtel a été rafraîchie, ce devrait être le cas des autres, petit à petit.
- Divers travaux ont également été faits à la grande salle : installation d'une sono, remplacement du tableau électrique scénique et de l'introduction du courant.
- une place de parc pour le bâtiment communal à la sortie du bâtiment La Place a été créé.

- De gros frais d'entretien de nos chauffages communaux ont dû être consentis : brûleurs, vannes mélangeuses, gicleurs, etc. Le grand âge de nos installations, dont certaines sont condamnées, est à l'origine de ces dépenses.

M. Pascal Roulin livre lui aussi un compte-rendu de son activité :

- Déchèterie : des changements importants sont intervenus, visant à rationaliser au mieux ce point. La taxe déchets soumise il y a peu en votation fait partie de ce point. Projets d'avenir pour la déchèterie : amélioration des informations visant une meilleure qualité du tri, recherches en vue de l'extension de la déchèterie notamment.
- Communication : une nouvelle version du site Internet a été déployée. Les statistiques montrent une bonne fréquentation.

M. Bernard Miedinger dresse le bilan de l'année 2008 et relève notamment :

- L'arrivée d'un nouveau municipal a nécessité une nouvelle répartition des dicastères.
- La famille Mas et la famille Gjorgiev ont adressé une demande de naturalisation.
- La commission de sécurité routière a rendu son rapport dont la Municipalité a rédigé une synthèse afin que les objectifs et idées soient retenus pour les aménagements routiers futurs.
- Un parc d'éoliennes va bientôt être construit. Il a fallu se battre pour que Vuarrens soit également signataire de la convention avec EOS, car aucune éolienne ne sera implantée sur le territoire de notre commune.
- Fusions de communes : pour les syndics de la région réunis par M. Miedinger, il est urgent d'attendre.
- Notre syndic dresse ensuite un bilan de ses 15 années passées à la municipalité de notre commune dont 8 comme syndic, relevant les bons moments qu'il y a passés, comme une pénibilité accrue, notamment en raison de dossiers toujours plus complexes mais surtout d'une évolution des mentalités et des rapports des gens avec l'autorité politique dont le respect et l'écoute sont trop souvent exempts.
- En conclusion, M. Miedinger annonce sa démission pour le 30 juin 2009.

## **7. Divers et propositions individuelles.**

La parole n'étant pas demandée, le Président clôt la séance à 21 heures 45.

Le Président :

Le Secrétaire :